

01 – OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Onésime-d'Ixworth, tenue le 20 décembre 2022, à 19 h à la salle Les Générations, au 41, chemin du Village à Saint-Onésime-d'Ixworth.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 – Madame Cathy Fontaine
Siège #2 – Monsieur Bertrand Ouellet
Siège #3 – Madame Marie-Josée Hudon
Siège #4 – Monsieur Dan Drapeau
Siège #5 – Monsieur Patrick Lavoie
Siège #6 – Monsieur François Ouellet

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Benoît Pilotto.

Sont également présentes, madame Nancy Lizotte, directrice générale et greffière-trésorière ainsi que madame Nancy Chassé, greffière-trésorière adjointe.

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller, Dan Drapeau, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de déclarer cette séance ouverte à 19 h.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

02 - DÉPÔT L'AVIS DE CONVOCATION

La directrice générale et greffière-trésorière déclare qu'un avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été signifié à chaque membre du conseil municipal le 8 décembre 2022, incluant les membres absents, le cas échéant, conformément à l'article 156 du CMQ

RÉS. 205-2022

03 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du Conseil ont déjà pris connaissance du contenu de l'ordre du jour;

1. Ouverture de la séance extraordinaire;
2. Dépôt de l'avis de convocation;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption des prévisions budgétaires 2023;
5. Adoption du plan triennal des immobilisations 2023-2024-2025;
6. Période de questions;
7. Levée de la séance.

ATTENDU QUE les membres du Conseil sont d'accord avec la proposition d'ordre du jour, il est proposé par monsieur le conseiller, François Ouellet, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'APPROUVER la proposition de l'ordre du jour ci-haut mentionné.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

04 - PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE 2023 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

Nancy Lizotte, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth, présente à la population les prévisions budgétaires 2023 et le programme triennal des dépenses en immobilisations.

Les élus conviennent à l'unanimité de changer à ce moment-ci la période de questions.

Rés.206 -2022

5 - ADOPTION DU BUDGET 2023 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS

ATTENDU QUE les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2023 de même que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2023-2024-2025, ont été présentés à la population;

ATTENDU QUE les documents déposés sont annexés et font partie intégrante de ce procès-verbal;

ATTENDU QU'un avis public de cette adoption a été donné conformément à l'article 956 du code municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère, Cathy Fontaine et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth :

ADOpte le budget équilibré de l'exercice financier 2023 prévoyant des revenus et dépenses de 1 116 800 \$;

ADOpte le programme d'immobilisations pour les exercices financiers de 2023, 2024 et 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

06 – PÉRIODE DE QUESTIONS

07 – LEVÉE DE LA SÉANCE

Rés. 207 -2022

ATTENDU QUE tous les items à l'ordre du jour ont été discutés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Patrick Lavoie, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE cette séance extraordinaire soit levée à 19 h 38.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Benoît Pilotto
Maire

Nancy Lizotte
Directrice générale & greffière-trésorière

Je, Benoît Pilotto, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142.2 du Code municipal.

Initiales